

Collective Dwelling Record

Dossier des logements collectifs

No. of [ ] of [ ] N° de [ ] de [ ]

Final outcome code Code de résultat final [ ] [ ] [ ]

Preparations for the 2026 Census have begun, and Statistics Canada is seeking your participation in this important test. Census information is important for you and your community and is used to plan services that support employment, schools, public transportation and hospitals. By law, all residents living in facilities and establishments that were selected for the 2024 Census Test must be counted. The information is collected under the authority of the Statistics Act and is kept strictly confidential. The information you provide may be used by Statistics Canada for other statistical and research purposes or may be combined with other survey or administrative data sources.

Les préparatifs en vue du Recensement de 2026 ont commencé, et Statistique Canada sollicite votre participation à ce test important. Les données du recensement sont importantes pour vous et votre collectivité et servent à planifier des services qui soutiennent l'emploi, les écoles, le transport en commun et les hôpitaux. En vertu de la loi, toutes les personnes vivant dans un établissement ou une installation qui ont été sélectionnées pour le Test du recensement de 2024 doivent être dénombrées. Les données sont recueillies en vertu de la Loi sur la statistique et demeurent strictement confidentielles. Il se peut que Statistique Canada utilise les renseignements que vous fournissez à d'autres fins statistiques et de recherche ou qu'il les combine avec ceux provenant d'autres enquêtes ou sources de données administratives.

CONFIDENTIAL WHEN COMPLETED — CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

Section 1 Identification			
Survey Specific Identifier (SSID) — Identificateur spécifique à l'enquête (ISE)	Crew leader district (CLD) — District de chef d'équipe (DCE)	Block no. — No. d'ilot	Crew leader name — Nom du ou de la chef d'équipe
Name of collective dwelling — Nom du logement collectif		Address — Adresse	
Maximum occupancy — Capacité maximale	Collective dwelling type code — Code de type de logement collectif	Total usual residents (URs) — Nombre total de résidents habituels (RH)	Number of private dwellings attached — Nombre de logements privés associés
Contact name — Nom de la personne-ressource		Contact telephone number — Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Contact address — Adresse de la personne-ressource			
Contact email — Adresse de courriel de la personne-ressource			
<p><b>Complete only if final outcome code is "324" (cancelled) — À remplir uniquement si le code de résultat final est «324» (annulé)</b></p> <p><input type="radio"/> Private dwelling — Logement privé</p> <p><input type="radio"/> Business or establishment that does not provide overnight accommodation — Entreprise ou établissement qui n'offre pas d'hébergement pour la nuit</p> <p><input type="radio"/> Incorrect address — Adresse inexacte</p> <p><input type="radio"/> Demolished — Démoli</p> <p><input type="radio"/> Duplicate — Enregistré en double</p>			
Comments — Commentaires			



Section 2 Collective dwelling type code and auxiliary questions

Select one collective dwelling type and answer the corresponding questions.

Hospital (10)

A1) Is this facility licensed as a hospital?

- Yes
- No

A2) What services are provided at this facility? (Mark one only.)

- Short-term care
- Long-term care
- Both short-term and long-term care

Long-term care home or residence for older adults (20)

B1) Select the most applicable:

- Long-term care home - A facility that provides 24-hour nursing care or personal care. Residents receive help for most or all daily activities.
- Residence for older adults - A facility where residents pay rent, and may pay additional fees if assisted living or support services are required. This facility does not provide 24-hour nursing or personal care (e.g., retirement home or assisted living home).
- Both long-term care home and residence for older adults

Note: If no care or services are provided to residents, the facility should be enumerated as a private dwelling.

Residential care facility related to disabilities, mental health, addiction, etc. (30)

C1) Who is this facility for? (Mark all that apply.)

- Primarily children or minors
- Persons with psychological disabilities
- Persons with an addiction
- Persons with physical challenges or disabilities
- Persons with developmental disabilities
- Persons with other disabilities—specify:

Shelter (40)

D1) Who is this facility primarily for? (Mark one only.)

- Persons lacking a fixed address, such as homeless persons
- Persons released from custody or on conditional release
- Other—specify:
- Victims of domestic violence or abuse
- Refugees and asylum seekers

Correctional or custodial facility including municipal detachments (50)

E1) What type of facility is this? (Mark one only.)

- Federal correctional facility
- Young offenders' facility
- Provincial or territorial detention centre or custodial facility
- Temporary lock-up (e.g., police holding cell)

Lodging or rooming house (60)

Religious establishment (70)

Hutterite colony (80)

Establishment with temporary accommodation services (90)

F1) What type of establishment is this? (Mark one only.)

- Hotel, motel or tourist establishment
- Other establishment with temporary accommodation services such as a YMCA/YWCA, Ronald McDonald House or hostel
- Campground or park

Other establishment (91)

G1) What type of establishment is this? (Mark one only.)

- Residence for school or training centre
- Military base
- Commercial vessel
- Work camp
- Government vessel
- Other type of establishment



## Section 2 Code de type de logement collectif et questions supplémentaires

Sélectionnez un type de logement collectif et répondez aux questions correspondantes.

### Hôpital (10)

A1) Cet établissement est-il agréé en tant qu'hôpital?

- Oui  
 Non

A2) Quels sont les services offerts par cet établissement? (Sélectionnez une seule réponse.)

- Soins de courte durée  
 Soins de longue durée  
 Soins de courte et de longue durée

### Résidence de soins de longue durée ou résidence pour personnes âgées (20)

B1) Sélectionnez la réponse qui convient le mieux :

- Résidence de soins de longue durée - Un établissement qui offre des services de soins infirmiers ou personnels 24 heures sur 24. Les résidents obtiennent de l'aide pour accomplir la plupart de leurs activités quotidiennes.  
 Résidence pour personnes âgées - Un établissement où les résidents payent un loyer et peuvent payer des frais supplémentaires s'ils ont besoin de services de soutien ou d'aide à la vie autonome. Cet établissement n'offre pas de services de soins infirmiers ou personnels 24 heures sur 24, p.ex., maisons de retraite ou résidences-service.  
 À la fois une résidence de soins de longue durée et une résidence pour personnes âgées.

Remarque : Si aucun soin ni service n'est offert aux résidents, l'établissement devrait être dénombré comme un logement privé.

### Établissement de soins pour bénéficiaires internes destinés à des personnes ayant une incapacité ou une dépendance ou souffrant d'un problème de santé mentale, etc. (30)

C1) À qui s'adresse cet établissement? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Principalement des enfants ou des mineurs  
 Des personnes souffrant de difficultés physiques ou d'une incapacité physique  
 Des personnes souffrant de troubles psychologiques  
 Des personnes ayant une incapacité liée au développement  
 Des personnes ayant une dépendance  
 Des personnes ayant d'autres incapacités — précisez

### Refuge (40)

D1) Cet établissement est principalement destiné aux : (Sélectionnez une seule réponse.)

- Des personnes sans adresse fixe, comme les sans-abri  
 Des victimes d'abus ou de violence conjugale  
 Des personnes libérées de prison ou en liberté conditionnelle  
 Des réfugiés et des demandeurs d'asile  
 Autre — précisez

### Établissement correctionnel ou établissement de détention, y compris les détachements municipaux (50)

E1) De quel type d'établissement s'agit-il? (Sélectionnez une seule réponse.)

- Un établissement correctionnel fédéral  
 Un centre de détention provincial ou territorial ou établissement de détention  
 Un établissement pour jeunes contrevenants  
 Un lieu de détention temporaire (p.ex., une cellule de détention de la police)

### Maison de chambres ou pension (60)

### Établissement religieux (70)

### Colonie huttérite (80)

### Établissement offrant des services d'hébergement temporaire (90)

F1) De quel type d'établissement s'agit-il? (Sélectionnez une seule réponse.)

- Un hôtel, un motel ou un établissement touristique  
 Un terrain de camping ou un parc  
 Autre type d'établissement offrant des services d'hébergement temporaire comme un YMCA/YWCA, un Manoir Ronald McDonald ou une auberge

### Autre établissement (91)

G1) De quel type d'établissement s'agit-il? (Sélectionnez une seule réponse.)

- Une résidence pour étudiants ou centre de formation  
 Un navire commercial  
 Un navire de l'État  
 Une base militaire  
 Un campement de travailleurs  
 Autre type d'établissement



**Section 3 Occupancy of residents / Occupation des résidents**

**Complete only for collective dwelling types 60 and 80 / À remplir uniquement pour les types de logement collectif 60 et 80**

	Room or unit no.  N° de chambre ou d'unité	Unoccupied  ( X )  Inoccupée  ( X )	Number of URs  Nombre de RH	Name of main resident  (If name not available, enter "X".)  Nom du résident principal  (Si le nom n'est pas disponible, veuillez inscrire « X ».)	Temporary residents (TRs) or foreign residents (FRs)  (X)  Résidents temporaires (RT) ou étrangers (RE)	Remarks  Commentaires
A	B	C	D	E	F	G
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
Total for this page – Total pour cette page						

INFORMATION COPY  
 DO NOT USE TO REPORT  
 COPIE POUR INFORMATION  
 NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Use additional 1A forms if required. / Utiliser d'autres formulaires 1A si nécessaire.

